



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

L'Ordre des architectes du Québec décerne un Prix d'excellence en architecture aux architectes Pierina Saia et Réal Paul ainsi qu'à la Ville de Montréal pour la conservation et la restauration patrimoniales du pavillon du Lac-aux-Castors

Montréal, le jeudi 29 novembre 2007, 11 h 30 – L'Ordre des architectes du Québec procédait aujourd'hui à la cérémonie de remise des trophées d'un Prix d'excellence en architecture décerné aux architectes **Pierina Saia** et **Réal Paul** ainsi qu'à la Ville de Montréal (M. **André Cazalais**, MGP, architecte Chef de section, Direction des immeubles), pour la conservation et la restauration patrimoniales du pavillon du Lac-aux-Castors au Parc du mont Royal. « Le défi relevé dans le cadre de la rénovation du pavillon du Lac-aux-Castors correspond bien aux types d'interventions que la Ville encourage et entend mener dans l'arrondissement historique et naturel du mont Royal. Ce que le prix d'excellence décerné par l'Ordre des architectes vient reconnaître de belle façon », a déclaré Mme **Helen Fotopulos**, responsable de l'environnement, des parcs, des espaces verts et bleus, du mont Royal et de la condition féminine à la Ville de Montréal. Enfin, le président-fondateur des « Amis de la Montagne », M. **Peter Howlet**, qui a contribué à la levée de fonds pour le financement de ce projet, a également pris part à la cérémonie et remercié les donateurs. Rappelons que l'attribution de ce prix prestigieux, sélectionné par des experts réunis dans le cadre de la 24^e édition des Prix d'excellence en architecture, résulte d'un appel de candidatures auquel près d'une centaine d'architectes et clients ont répondu. Parmi eux, trente ont été mis en nomination puis, quatorze proclamés lauréats dont le pavillon du Lac-aux-Castors.

Les architectes lauréats, **Pierina Saia** et **Réal Paul**, ont pris le parti de la fidélité à la conception du pavillon réalisée en 1958 par messieurs **Hazen Sise** et **Guy Desbarats**. Ils ont eu recours au même céramiste du début, M. **Claude Vermette**, pour retrouver la rare symbiose entre l'art et l'architecture et redonner à chacun son éclat d'autrefois. Pour remettre en valeur les caractéristiques de l'édifice et renouer avec les intentions originales, les nouveaux architectes ont dépouillé la construction des ajouts successifs qui la déparaient. Une recherche méticuleuse a permis de reconstituer le profilé d'aluminium des fenêtres, de retrouver les nuances de blanc et de gris des surfaces du béton, de refermer les plaies ouvertes qui laissaient à nu les armatures d'acier, de remettre à jour les lignes des coffrages, de

restaurer le merisier des lambris et des colonnes ainsi que le cèdre des claies du plafond de la salle à manger et enfin de ramener les solins de cuivre à une bande étroite. De nouveaux bancs casiers maximisent l'espace de rangement sans obstruer le regard. Un nouveau système d'éclairage illumine le pavillon tel un phare et rend hommage à son architecture. À près de cinquante ans d'existence, le pavillon (du latin « papillon ») reprend son envol...

Monsieur **Dinu Bumbaru**, l'un des membres du jury agissant comme expert en matière de patrimoine, a ainsi décrit le projet méritoire : *Oeuvre moderniste au service d'un parc de très haute valeur civique, le pavillon du Lac-aux-Castors porte les traits d'une conception architecturale légère, transparente et ouverte sur le paysage et sur la population. Sa restauration complète et sa mise aux normes selon des principes d'excellence sont le fruit de la patiente alliance de professionnels, d'organismes du patrimoine, d'universitaires, de partenaires financiers et de talentueux artisans mus par le désir commun de redonner au pavillon sa magie et sa transparence pour le plaisir des usagers du parc et de sa nouvelle patinoire. Cette restauration offre un exemple remarquable d'intervention sur un édifice patrimonial, ancien comme moderne. Reste maintenant à lui assurer l'entretien respectueux pour poursuivre sa mission.*

La remise des trophées a été suivie d'une visite commentée des lieux, d'une réception au nouveau bistrot du pavillon ainsi que du vernissage de l'exposition itinérante des projets finalistes et lauréats de la 24^e édition des Prix d'excellence en architecture qui y sera présentée tout l'hiver. L'architecture gagnante pourra donc rayonner encore et davantage dans ce lieu, pour le plaisir et le loisir des patineurs, randonneurs, skieurs et amoureux de la montagne.

La cérémonie était animée par Mme **Sylvie Champeau**, gestionnaire du programme des Prix d'excellence en architecture, avec la participation de M. **Daniel Chevarie**, architecte et directeur de l'Ordre des architectes du Québec et la collaboration de M. **Ary Alavanthian**, président de NOVUS, le partenaire principal de l'Ordre des architectes dans la tenue de cet événement.

Cet automne, treize autres événements se sont ainsi tenus sur les lieux primés pour la remise des trophées *in situ* permettant à un plus grand nombre de personnes de découvrir les projets et leurs auteurs dans leurs sphères géographiques et culturelles pour en souligner tout le mérite et la qualité. Le trophée qui est remis tant à l'architecte qu'à son client est l'œuvre conceptuelle du designer industriel québécois **Claude Mauffette**. Il représente une équerre faite d'aluminium anodisé dont les pointes ont été repliées à angles pour lui donner une deuxième dimension.





Le livre « **Parcours commenté d'une architecture gagnante** », édité par l'Ordre des architectes du Québec, présente les images, textes et commentaires liés à cette réalisation de même qu'aux 29 autres projets qui se sont illustrés cette année. La publication est disponible au pavillon du Lac-aux-Castors, dans la plupart des librairies du Québec ou à l'Ordre des architectes. (*Partenaires dans*

la publication du livre : Conseil des arts du Canada ; Conseil des arts et des lettres du Québec ; Imprimerie F.L. Chicoine)

Depuis bientôt trente ans, l'Ordre des architectes du Québec organise les Prix d'excellence en architecture, un concours qui vise à mettre en valeur les réalisations architecturales qui représentent le mieux l'excellence et le talent des architectes québécois. Cette édition, réalisée **en partenariat avec les éclairages NOVUS**, bénéficie du soutien de partenaires privés et publics qui s'associent aux différents volets du programme.

Les **Partenaires des cérémonies de clôture (remises de trophées)** sont : TD Meloche Monnex; Groupe Aecon Ltée., Groupe Ameublement FOCUS; Groupe Conseil SD; Imprimerie F.L. Chicoine; Les avocats Joli-Cœur, Lacasse, Geoffron, Jetté, St-Pierre; Les Consultants SM; Murox; Procad consultants ; Société d'habitation du Québec ; Soprema

– 30 –

Source

Sylvie Champeau, consultante
SCPGR | Services en communications, production, gestion et rédaction
Production déléguée des Prix d'excellence en architecture
T. 514.983.6547
scpgr@videotron.ca

Renseignements médias

Julie Payette, associée
Volume 2
T. 514.845.1188
jpayette@volume2.biz

Ordre des architectes du Québec
1825, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3H 1R4
T. 514.937.6168
www.pea-oaq.com